**CANADA**
**PROVINCE DE QUÉBEC**
**MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**
**VILLE DE GRACEFIELD**
**LE 8 MARS 2021**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 8 mars 2021, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 18 h 15.

Sont présents, les membres du conseil : Alain Labelle, Mathieu Caron, Katy Barbe, Hugo Guénette, Bernard Duffy.

Est absent ; Le conseiller Claude Gauthier

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Réal Rochon.

Sont également présents, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et la Directrice générale adjointe et greffière adjointe, Madame Raymonde Tremblay.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

Sauf indication contraire dans les termes mêmes d'une résolution, l'expression, « adoptée à l'unanimité », présente dans le procès-verbal, doit s'entendre comme incluant le maire.

La séance du conseil est tenue à huis clos en raison de la pandémie actuelle de la Covid-19.

**2021-03-078 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 18 h 15.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**LÉGISLATION**

**2021-03-079 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts :

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2- LÉGISLATION**

2-1 Adoption de l'ordre du jour
2-2 Adoption des procès-verbaux

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 février 2021

**3- ADMINISTRATION**

3-1 Adoption des comptes municipaux – Février 2021
3-2 Engagement des dépenses – Mars 2021
3-3 Dépôt des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales au 28 février 2021
3-4 Chambre de Commerce Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau – Cotisation membre 2021
3-5 Demande d'appui de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) – Résolution 2021-R-AG031 Demande de révision et de modifications au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles – Lignes directrices relatives à l'encadrement de la vente de terres du domaine de l'État à des fins de villégiature privée, de résidence principale et d'autres fins personnelles
3-6 Demande d'appui de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) – Résolution 2021-R-AG037 – Préoccupation des élections municipales en contexte de pandémie
3-7 Le Club Les Ours Blancs – Saison 2020-2022 – Demande de commandite – Ratifier la dépense
3-8 Pétition accès internet Haute vitesse
3-9 Demande par les propriétaires du 264 Route 105 pour acquérir le cadastre 5 410 211
3-10 Reddition de compte – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
3-11 Dépôt d'un document : CMQ-67452-001 – Notification de décision – Enquête en éthique et déontologie en matière municipale
3-12 Appel de candidature – Trésorière par intérim **(Ajout)**
3-13 Renouvellement de l'adhésion au Regroupement de l'eau de la Vallée de la Gatineau **(Ajout)**

**4- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE**

**5- URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

5-1 Lettre de démission de Madame Caroline Lemire à titre d'inspectrice adjointe en bâtiment et environnement
5-2 Lettre de démission de Monsieur Jean-Pierre Valiquette à titre de Directeur de l'urbanisme
5-3 Appel de candidatures – Directeur de l'urbanisme
5-4 Recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) - Demande de dérogation mineure 2021-CCU-004 – Dossier : 15, rue du Pont
5-5 Statistique des permis et certificats 2019-2020 et 2021
5-6 Offres de services de deux entreprises sur l'encadrement réglementaire pour la location à court terme AIRBNB
5-7 Mandat à la firme BC2 **(Ajout)**

**6- TRANSPORT**

6-1 Ministère des Transports du Québec - Renouvellement du contrat 8912-21-0004 – Grattage et mise en forme des infrastructures routière
6-2 Appel de candidatures - Mécanicien

**7- HYGIÈNE DU MILIEU**

7-1 Travaux au bassin de traitement d'eaux usées – Autorisation excédent de l'engagement de dépense

**8- LOISIRS ET CULTURE**

8-1 Renouvellement - Location du Centre récréatif et communautaire – Paroisse Sainte-Marie-de-l'Incarnation – Bingo 2021-2022
8-2 Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) – Résolution 2021-R-AG019 – Adoption d'une résolution d'engagement envers le projet de Route Touristique de l'Eau Vive sur le territoire de la MRC
8-3 Appel d'offres pour les aménagements floraux 2021

**9- SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**10- RAPPORT DE COMITÉS**

**11- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12- CORRESPONDANCE**

**13- VARIA**

**14- LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-03-080 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

Que l'ensemble des procès-verbaux suivant soit adopté et que dispense de lecture soit faite, ces documents ayant été expédiés au préalable :

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 février 2021

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**ADMINISTRATION**

**2021-03-081 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX / FÉVRIER 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** les comptes municipaux pour le mois de février sont déposés :

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes, approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, le tout tel que déposée au comité des finances, pour un total de 461 242.57 $.

- Rapport des salaires nets : 86 628.81 $
- Liste sélective des chèques : chèques no 25887 à 25928 pour un montant de 108 885.83 $
- Liste sélective des dépôts directs : dépôt no 474 à 510 pour un montant de 65 215.23 $
- Liste des prélèvements : no 1223 à 1287 pour un montant de 200 512.70 $

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-03-082 ENGAGEMENT DE DÉPENSES / MARS 2021**

**CONSIDÉRANT** les engagements de dépenses déposés par les différents départements pour le mois de mars 2021 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les prix soumis sont présentés sans les taxes applicables et transport, s'il y a lieu ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés **:**

| | |
|---|---|
| Administration | 1 150.53 $ |
| Aqueduc et égouts | 6 564.25 $ |
| Sécurité publique | 1 900.00 $ |
| Transport | 2 888.50 $ |
| Urbanisme | $ |
| Loisirs et bibliothèque | $ |

Que les listes d'engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2021-03-082.

Que le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, soit autorisé à signer toute entente jointe en annexe auxdits

engagements de dépenses ou à signer tout document permettant de donner plein effet aux présentes.

La présente résolution autorise également le versement de dépôts lorsqu'ils sont inscrits sur les documents joints en annexe.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**DÉPÔT DE RAPPORT :**

Le dépôt des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales incluant les engagements financiers pour l'exercice terminé le 28 février 2021, est déposé pour information aux membres du conseil, pour la période du 1er février 2021 au 28 février 2021.

**2021-03-083 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MANIWAKI ET VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (CCMVG)**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de renouveler l'adhésion annuelle à titre de membre de la Chambre de Commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau (CCMVG) ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu :

Que la Ville de Gracefield procède au renouvellement à titre de membre de l'adhésion annuelle de la Chambre de Commerce de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau, pour un montant de 195,00 $, plus les taxes applicables pour l'année 2021.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-03-084 DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (MRCVG) RÉSOLUTION 2021-R-AG031 – DEMANDE DE REVISION ET DE MODIFICATIONS AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES – LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À L'ENCADREMENT DE LA VENTE DE TERRE DU DOMAINE DE L'ÉTAT À DES FINS DE VILLÉGIATURE PRIVÉE, DE RÉSIDENCE PRINCIPALE ET D'AUTRES FINS PERSONNELLES**

**CONSIDÉRANT** la demande d'appui reçue de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) par sa résolution 2021-R-AG031 ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande consiste à une demande de révision et de modifications au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles – Lignes directrices relatives à l'encadrement de la vente de terre du domaine de l'État à des fins de villégiature privée, de résidence principale et d'autres fins personnelles ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Barnard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que le Conseil de la Ville de Gracefield, appuie la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG), résolution demandant une révision et de modifications au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles – Lignes directrices relatives à l'encadrement de la vente de terre du domaine de l'État à des fins de villégiature privée, de résidence principale et d'autres fins personnelles ;

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-03-085 DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (MRCVG) – RÉSOLUTION 2021-R-AG037 – PRÉOCCUPATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN CONTEXTE DE PANDÉMIE**

**CONSIDÉRANT** la demande d'appui reçue par la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) par sa résolution 2021-R-AG037 Préoccupation – Déroulement des élections municipales en contexte de pandémie ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Ville de Gracefield s'est déjà prononcé sur le vote par correspondance par sa résolution 2020-11-380 VOTE PAR CORRESPONDANCE – ÉLECTION NOVEMBRE 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu unanimement :

Que le conseil de la Ville de Gracefield appuie la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG), concernant sa préoccupation pour le déroulement des élections municipales en contexte de pandémie, soit pour l'élection de novembre 2021.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-03-086 CLUB LES OURS BLANCS – DEMANDE DE COMMANDITE – RATIFIER LA DÉPENSE**

**CONSIDÉRANT** la lettre reçue du Club Les Ours Blancs ;

**CONSIDÉRANT** le travail de mise à niveau des sentiers amorcé la saison dernière pour la saison 2019-2020 ;

**CONSIDÉRANT QU**'une publicité, soit une affiche qui indique Bienvenue à Gracefield, sur les sentiers au montant de 375.00 $ a été acceptée en comité plénier ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De ratifier la dépense autorisée en comité plénier au montant de 375.00 $ pour une publicité sur les sentiers du Club Les Ours Blancs qui indique Bienvenue à Gracefield pour les saisons 2020-2021 et 2021-2022.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant permette de donner plein effet à la présente résolution

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-03-087 PÉTITION ACCÈS INTERNET HAUTE VITESSE**

**CONSIDÉRANT** la pétition reçue pour avoir accès à un internet plus rapide dans la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

Que le Conseil de la Ville de Gracefield, appuie les signataires de la pétition reçue le 24 février 2021, pour avoir accès à un internet plus rapide dans notre MRC.

Que cette résolution soit transmise à la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau, aux députés provincial et fédéral.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-03-088 DEMANDE PAR LES PROPRIÉTAIRES DU 264 ROUTE 105 POUR ACQUÉRIR LE CADASTRE 5 410 211**

**CONSIDÉRANT** la lettre reçue le 24 février 2021 des propriétaires du 264, route 105, Gracefield, pour acquérir le lot rénové 5 410 211 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gatineau ;

**CONSIDÉRANT** le dépôt au cadastre depuis le 7 juillet 2016 et entré en vigueur le 8 juillet 2016, appartient à la Ville de Gracefield, selon la rénovation cadastrale ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce cadastre est une ancienne portion de la route 105 et apparaît sur le terrain du 264 route 105, Gracefield;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu unanimement :

Que le Conseil de la Ville de Gracefield acquiesce à la demande des propriétaires du 264, route 105, Gracefield, soit de rétrocéder le lot rénové 5 410 211 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau.

Les propriétaires devront défrayer les coûts relatifs à ce transfert (frais de notaire ou autres).

En contrepartie, d'un montant de 1$ le Cédant (la Ville de Gracefield) cède, transfère et accorde par la présente aux cessionnaires tout droit, titre et intérêt détenus par le Cédant, sur le lot 5 410 211 du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gatineau.

D'autoriser le maire, Monsieur Réal Rochon ou le maire suppléant, Monsieur Mathieu Caron et le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tous les documents relatifs à cette rétrocession, soit l'acte notarié ou autre document qui sera jugé nécessaire.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-03-089 REDDITION DE COMPTE - PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)**

**CONSIDÉRANT** le programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement et Accélération ;

**CONSIDÉRANT** le dossier RIRL-2017-701 pour la réfection du chemin Poisson-Blanc ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gracefield a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

**CONSIDÉRANT QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ont été réalisés du 26 août 2020 au 3 décembre 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gracefield transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère ;

- Les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents) ;

- La présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux ;

- Un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et il est unanimement résolu et adopté que le Conseil de la Ville de Gracefield autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée :

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**DÉPÔT D'UN DOCUMENT : CMQ-67452-001 – NOTIFICATION DE DÉCISION – ENQUÊTE EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE**

**Note au procès-verbal :**

Le dépôt du document CMQ-67452-001 – Notification de décision – Enquête en éthique et déontologie en matière municipale est déposée pour information.

**2021-03-090 APPEL DE CANDIDATURES – TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM (ajout)**

**CONSIDÉRANT QUE** notre trésorière est actuellement en congé de maladie ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de combler ce poste de manière temporaire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert pour procéder à un appel de candidatures pour un poste de trésorière par intérim pour une durée indéterminée pendant la durée du congé de maladie de l'actuelle trésorière.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-03-091 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU REGROUPEMENT DE L'EAU DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (Ajout)**

**CONSIDÉRANT** la lettre reçue par courriel, le 18 février 2021 de Monsieur Mario Gaudette, président, pour le renouvellement de l'adhésion au Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que le Conseil de la Ville de Gracefield renouvelle l'adhésion 2021 au regroupement de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau pour sa cotisation municipale au montant de 250.00 $.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE**

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**LETTRE DE DÉMISSION DE CAROLINE LEMIRE À TITRE D'INSPECTRICE ADJOINTE EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT**

**Note au procès-verbal :**

La lettre de démission de Caroline Lemire, inspectrice adjointe en bâtiment et en environnement est déposée.

**LETTRE DE DÉMISSION DE JEAN-PIERRE VALIQUETTE À TITRE DE DIRECTEUR DE L'URBANISME**

**Note au procès-verbal :**

La lettre de démission de Jean-Pierre Valiquette, Directeur de l'urbanisme est déposée.

**2021-03-092 APPEL DE CANDIDATURES – DIRECTEUR DE L'URBANISME**

**CONSIDÉRANT** la démission de Monsieur Jean-Pierre Valiquette à titre de Directeur de l'Urbanisme ;

**CONSIDÉRANT QU**'il est primordial pour la Ville de Gracefield de combler le poste de Directeur de l'urbanisme ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à un appel de candidatures pour le poste de Directeur de l'urbanisme.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**Note au procès-verbal :**

**Suite à l'avis public paru dans le journal l'info de la Vallée, le Facebook de la Ville de Gracefield, toutes les personnes intéressées pouvaient faire parvenir une demande écrite au plus tard le 8 mars 2021 à 12h00 à info@gracefield.ca de la Ville de Gracefield ou sur la page Facebook de la Ville de Gracefield, en raison de la pandémie Covid-19. Aucune personne n'est intervenue ou a posé des questions relatives à la consultation publique sur cette demande de dérogation mineure sur le lot 5 410 423 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau.**

**2021-03-093 RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-CCU-004 - DOSSIER 15, RUE DU PONT**

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires du terrain désigné comme étant le lot 5 410 423 ont acquis cette propriété en 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'acte de vente, plusieurs bâtiments ont été construits avant l'entrée en vigueur de toute réglementation municipale et profitent de dispositions d'exception permettant leur maintien dans la position actuelle ;

**CONSIDÉRANT QU**'un permis de construction pour un bâtiment secondaire a été émis en 2005 ;

**CONSIDÉRANT QU**'en 2019 le certificat de localisation de l'arpenteur géomètre Stéphane Gagnon a.g., minute 6657, indique que ledit bâtiment secondaire par sa toiture, est implanté à 0,37 mètre au lieu de 2 mètres soit la moitié de sa hauteur tel que prescrit par l'article 8.1.1.1 du règlement de zonage de la municipalité de Gracefield ;

**CONSIDÉRANT QU**'il importe de régulariser une telle situation;

**CONSIDÉRANT QU**'il n'y a pas eu de commentaires pendant la consultation écrite ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

D’accepter la recommandation du Comité consultatif d’urbanisme, d’accorder la présente dérogation mineure soit l’implantation du bâtiment secondaire à 0,37 mètres au lieu de 2 mètres tel que prescrit par le règlement de zonage.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité**

**STATISTIQUE DES PERMIS ET CERTIFICAT 2019-2020 ET 2021**

**Note au procès-verbal :**

Le dépôt des statistiques des permis et certificats est déposé pour information aux membres du conseil.

**2021-03-094 OFFRES DE SERVICES DE DEUX ENTREPRISES SUR L’ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE POUR LA LOCATION À COURT TERME (AIRBNB)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gracefield est sensible aux enjeux qu’engendrent sur son territoire la présence de logements à court terme de type AIRBNB ;

**CONSIDÉRANT** la demande croissante pour ce type de location sur notre territoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gracefield ne possède pas actuellement de réglementation pouvant encadrer ce type d’activités particulièrement dans les secteurs de villégiature où la présence de touristes est importante ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gracefield souhaite encadrer la venue de résidences de tourisme sur son territoire par une stratégie réglementaire adaptée, le tout en fonction des pouvoirs qui lui sont accordés notamment, de la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* ;

**CONSIDÉRANT QUE** deux offres de services ont été déposées à la Ville de Gracefield en vue de définir et mettre en œuvre le type de réglementation nécessaire à la gestion de la location à court terme ;

**CONSIDÉRANT** les deux offres suivantes :

BC2 : 7 613.50 $
L’Atelier urbain : 3 900.00 $

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de la firme L’Atelier urbain, selon l’offre de services du 17 décembre 2020 au montant de 3 900.00 $ plus les taxes applicables, pour assurer l’encadrement de la location à court terme (AIRBNB).

D’autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité**

**2021-03-095 MANDAT À LA FIRME BC2**

**CONSIDÉRANT** la situation actuelle dans le département de l’Urbanisme ;

**CONSIDÉRANT** le départ de notre inspectrice adjointe en bâtiment et en environnement, le 19 mars prochain ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, de lui permettre de sous-traiter à BC2 des dossiers d’urbanisme pour un budget total de 20 000.00 $ plus les taxes applicables, selon le tarif de l’offre de services du 10 juillet 2020. Cette dépense sera imputée au poste « 02 61000 419 » (Aut. Serv. MRC, plan, urba, etc.), suite à un transfert budgétaire en provenance du poste « 02 61000 141 » (Salaire).

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité**

**TRANSPORT**

**2021-03-096 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – RENOUVELLEMENT DU CONTRAT 8912-21-0004 – GRATTAGE ET MISE EN FORME DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES**

**CONSIDÉRANT** les documents reçus pour le renouvellement du contrat 8912-21-0004 – Ville de Gracefield pour le contrat grattage et mise en forme des infrastructures routières du Ministère des Transports du Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** les élus ont eu copie dudit contrat ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

D’autoriser le Maire, Monsieur Réal Rochon ou le Maire suppléant Monsieur Mathieu Caron et le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer le contrat 8912-21-0004 – Ville de Gracefield pour le contrat grattage et mise en forme des infrastructures routières du Ministère des Transports du Québec ;

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-03-097 APPEL DE CANDIDATURES - MÉCANICIEN**

**CONSIDÉRANT** le départ du mécanicien au garage municipal, soit l'employé numéro 22-0001 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à un appel de candidatures pour le poste de mécanicien par un affichage interne et externe.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**2021-03-098 TRAVAUX AU BASSIN DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES – AUTORISATION EXCÉDENT DE L'ENGAGEMENT DE DÉPENSE**

**CONSIDÉRANT** la facture reçue de SOLUTIOS (9668837 Canada inc.) pour des travaux au bassin de traitement d'eaux usées ;

**CONSIDÉRANT QU**'il y a un excédent de 1 406.01 $, suite aux travaux réalisés ce qui diffère de l'engagement de dépense déjà accepté (résolution 2020-06-194, jointe à la présente) ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

D'autoriser le paiement de l'excédent au montant de 1 406.01 $ plus les taxes applicables à SOLUTIOS (9668837 Canada inc.) pour les travaux exécutés au bassin de traitement d'eaux usées.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**LOISIRS ET CULTURE**

**2021-03-099 RENOUVELLEMENT LOCATION DU CENTRE RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** depuis plusieurs années, un bingo a lieu tous les mercredis soir de 18h30 à 21h30 au Centre récréatif et communautaire, au profit de la paroisse Ste-Marie de l'Incarnation,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu :

De reconduire l'entente de location pour le bingo pour la période du 27 mai 2021 au 1 juin 2022.

Qu'à titre de location, un montant de 3% des revenus bruts sera payé à la Ville.

Que soient cependant intégré à l'entente de location des dispositions en lien avec les obligations relatives au Covid.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-03-100 MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (MRCVG) – RÉSOLUTION 2021-R-AG019 – ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION D'ENGAGEMENT ENVERS LE PROJET DE ROUTE TOURISTIQUE DE L'EAU VIVE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2021-R-AG019 reçue de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG), demandant aux municipalités locales, l'adoption d'une résolution d'engagement envers le projet de Route touristique de l'Eau Vive sur le territoire de la MRC ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

Que le Conseil de la Ville de Gracefield, s'engage envers le projet de Route touristique Outaouais dans leurs démarches auprès du Comité de signalisation des routes et des circuits touristiques et de confirmer la réalisation des mises à niveau identifiées pour chacune des municipalités pour le Projet de Route touristique de l'Eau Vive sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG).

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-03-101 APPEL D'OFFRES POUR LES AMÉNAGEMENTS FLORAUX 2021**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de commander les fleurs en prévision de l'été 2021 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à un appel d'offres pour les aménagements floraux 2021.

Que cet appel d'offres soit envoyé aux pépinières situées sur le territoire de la Ville de Gracefield, soit :

- La Pépinière Labelle-Paquette
- Les Vivaces de la Vallée

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**RAPPORT DES COMITÉS**

Comité activités de loisirs et bibliothèque

Comité Urbanisme et Office municipal de l'Habitation

Comité Logement en santé et R.I.A.M

Comité des Travaux publics

Comité du Service Incendie

Comité de Finances et du personnel

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**<u>Note au procès-verbal :</u>**

Aucune question n'est posée par le public pour la séance de ce soir.

**CORRESPONDANCE**

1- FQM – 6 mars 2021- Rôles et responsabilités des élus- Travail d'équipe avec le maire et la direction générale- autre formation à venir
2- Regroupement pour la protection de l'eau de la Valée-de-la-Gatineau – Demande subvention - Date limite 4 avril 2021 - Station nettoyage d'embarcation - Max 75% de la valeur total concurrence 15 000.00 $
3- Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes - Demande d'appui pour la campagne Vers des collectivités durable
4- Table des développements social de l'Outaouais - Demande d'appui pour transport de nos ainées - campagne vaccination
5- CSHBO – Demande de bourse
6- Service L'ARERRE – Publicité pour vente de terre
7- CRTC – Internet haute vitesse subvention

8- Municipalité du Lac-Sainte-Marie – Cartouche d'encre usagée à donner
9- CAB – lancement nouveau site répertoire pour organisme de l'Outaouais
10- Ministère des Transports – Admissibilité des dépenses hivernales dans les Programmes d'aide à la voirie locale
11- ICCS – FCC aide financière sur 2 ans - Créer des espaces publics sûrs et dynamiques - Améliorer les options en matière de mobilité - Solution numérique
12- MRC - Échange de dossier active - Accès internet de qualité - Aide du gouvernement fédéral
13- MRC Chantal Lamarche – Les municipalités - Demande de conseil public ?
14- Lac des Îles – facture test d'eau
15- Ministère de la Sécurité publique - Présentation aux municipalités de l'Outaouais - Vaccination
16- Loisirs et sport – Communiqué – Couvre feux - Activité
17- Santé régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie – Vaccination
18- Denise Labrecque – Question sur sa propriété
19- MRC – Prévention suicide
20- PROMO MANIK – Nouvelle compagnie – Offre de service – Signalisation
21- AGIR Outaouais – Aider les citoyens préparation électorale
22- Bibliothèque – Rapport financier avant 31 mars 2021
23- UMQ – Projet de la loi 85 - Visant à faciliter les élections
24- SHQ – Programmes d'amélioration de l'habitat – mesure sanitaire à respecter
25- Danielle Ouimet – Statistique Canada - Recensement
26- MRC Haut Richelieu - Résolution 16182-21 adoptée – SQ - Patrouille nautique
27- Centre d'acquisition gouvernementale Québec – 2021 6955 64 Équipements multifonctions - Avant 18 mars 2021 - A sujet de perdre les avantages associés
28- L'ASEC – Atelier sur les droits logements
29- AMH – COVID 19 – Santé mentale

**13 - VARIA**

**<u>Note au procès-verbal :</u>**

Le maire Réal Rochon informe les membres du conseil qu'il sera absent pour une durée de 90 jours en vertu du jugement de la Commission municipale du Québec et sera de retour pour la séance ordinaire du mois de juin 2021 et demande aux membres du conseil de continuer à gérer les dossiers de la Ville en autre d'aller de l'avant dans le projet Logement en santé. De plus, il mentionne qu'il a rapporté au bureau administratif de la Ville un fax qu'il avait à son domicile et il souhaite la meilleure des chances à Monsieur Mathieu Caron, maire suppléant durant son absence.

**2021-03-102 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

De lever la présente séance à 19 h 25.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

| | |
|---|---|
| Le maire | Le directeur général et greffier |
| _____ | _____ |
| Réal Rochon | Sylvain Hubert, notaire |

**<u>Approbation du procès-verbal :</u>**

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes.*

_____
Réal Rochon
Maire